

La Mission d'évaluation et de contrôle (MEC)

Inspirée du *National Audit Office* du Parlement britannique, la mission d'évaluation et de contrôle (MEC) a été mise en place au sein de la commission des finances de l'AN en février 1999, à la suite des conclusions du groupe de travail sur le contrôle parlementaire et l'efficacité de la dépense publique qui fut l'initiateur de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF). Celui-ci préconisait, au terme de ses travaux, la création d'une structure chargée d'entendre les responsables politiques et administratifs sur la gestion de leurs crédits et de mener des investigations approfondies sur des politiques publiques sectorielles.

Cette mission présente la particularité d'être coprésidée par un député de la majorité et un député de l'opposition, ses 16 membres appartenant à la commission des finances et étant désignés par les groupes politiques, à parité entre majorité et opposition sachant que le président de la commission et le rapporteur général en sont membres de droit. Les autres commissions permanentes peuvent demander à certains de leurs membres d'y participer.

Le choix des thèmes étudiés par la MEC relève du bureau de la commission des finances, ce qui permet d'assurer la coordination avec l'ensemble des travaux de la commission.

La MEC travaille en collaboration avec la Cour des comptes qui est informée préalablement du choix des thèmes retenus et dont des membres assistent à ses réunions ou sont entendus par elle. Un rapport demandé à la Cour en application de l'article 47-2 de la Constitution ou du 2° de l'article 58 de la LOLF peut constituer le point de départ de ses travaux.

Ses rapports sont systématiquement confiés à deux, voire trois, députés, ce qui permet d'associer majorité et opposition ainsi que d'autres commissions permanentes, afin de dégager des conclusions consensuelles.

Ses méthodes de travail (essentiellement des auditions, mais aussi des déplacements sur le terrain et des questionnaires adressés aux acteurs concernés) sont celles de l'ensemble des missions d'information, les auditions étant ouvertes au public et à la presse, sauf exceptions; notamment lorsque sont abordées des questions touchant à la défense nationale.

La LOLF confère en outre à la MEC les pouvoirs étendus reconnus aux rapporteurs spéciaux pour convoquer des témoins et se faire communiquer tous documents, sous la seule réserve des sujets à caractère secret (défense nationale, sécurité de l'État, secret de l'instruction, secret médical).

Les conclusions de la MEC (qui délibère à huis clos) sont soumises à la commission des finances afin qu'elle se prononce sur la publication du rapport. Et en application de l'article 60 de la LOLF, lorsque les travaux de la MEC donnent lieu à des observations notifiées au Gouvernement, celui-ci est tenu d'y répondre, par écrit, dans un délai de deux mois.

Titre du rapport	Rapporteurs ⁽¹⁾
<ul style="list-style-type: none"> • La conduite des programmes d'armement en coopération (n° 1234, 10 juillet 2013) 	M. François CORNUT-GENTILLE (UMP), M. Jean LAUNAY (SRC) <i>M. Jean-Jacques BRIDEY (SRC) (Défense)</i>
<ul style="list-style-type: none"> • L'optimisation des aides à la construction de logements sociaux en fonction des besoins (n° 1285, 18 juillet 2013) 	M. Christophe CARESCHE (SRC) <i>M. Michel PIRON (UDI) (Affaires culturelles)</i>
<ul style="list-style-type: none"> • La prévention et l'accompagnement par la puissance publique des plans de sauvegarde de l'emploi (n° 1299, 2 octobre 2013) 	M. Christophe CASTANER (SRC) <i>Mme Véronique LOUWAGIE (UMP) (Affaires sociales)</i>
<ul style="list-style-type: none"> • La fiscalité des hébergements touristiques (n° 2108, 9 juillet 2014) 	Mme Monique RABIN (SRC) M. Éric WOERTH (UMP) <i>M. Éric STRAUMANN (UMP) (Affaires économiques)</i>
<ul style="list-style-type: none"> • La gestion des programmes d'investissements d'avenir relevant de la mission <i>Recherche et enseignement supérieur</i> (n° 2662, 18 mars 2015) 	M. Alain CLAEYS (SRC) <i>M. Patrick HETZEL (LR) (Affaires culturelles)</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Les chambres consulaires, leurs missions et leurs financements (n° 3064, 16 septembre 2015) 	Mme Monique RABIN (SRC) <i>Mme Catherine VAUTRIN (LR) (Affaires économiques)</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Les financements et la maîtrise de la dépense des organismes extérieurs de langue française (n° 3357, 16 décembre 2015) 	M. Pascal TERRASSE (SRC) M. Jean-François MANCEL (LR) <i>M. Jean-René MARSAC (SRC) (Affaires étrangères)</i>
<ul style="list-style-type: none"> • La formation continue et la gestion des carrières dans la haute fonction publique (n° 3809, 8 juin 2016) 	M. Jean LAUNAY (SER) <i>M. Michel ZUMKELLER (LR) (Lois)</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Les programmes d'investissements d'avenir (PIA) finançant la transition écologique (n° 3867, 22 juin 2016) 	Mme Eva SAS (NI) <i>Mme Sophie ROHFRIETSCH (LR) (Affaires culturelles)</i>
<ul style="list-style-type: none"> • La transparence et la gestion de la dette publique (n° 3936, 6 juillet 2016) 	M. Nicolas SANSU (GDR) M. Jean-Claude BUISINE (SER) M. Jean-Pierre GORGES (LR)